

pro infirmis

Rapport annuel 2020



Table des matières

Introduction	3
100 ans Pro Infirmis	4
Actualité : proches malgré la distance	6
Prestations de Pro Infirmis	7
Reportage : accompagnement à domicile	10
Participation et inclusion	12
Égalité pour les personnes en situation de handicap	13
Campagne 2020	14
Célébration du centenaire	15
Récolte de fonds	16
Merci de tout cœur !	18
Faits et chiffres	19
Présente dans toute la Suisse	20
Bureau et Direction	21
Comités cantonaux	22
Membres collectifs et représentation dans des organisations	23

Photos :

Aline B., Pascale S., Olivia R. et Stephanie S. se promènent (couverture) et prononcent un discours du 1^{er} août pour le centenaire de Pro Infirmis (dos).

Eric F., bénéficiaire de l'accompagnement à domicile, avec son accompagnante Margit P. (pages 6 et 10)

Gabriela S., assistante sociale, et sa cliente Brigitta L. (pages 7, 8 et 9)

Photos : Dominique Meienberg

Jenny T. et sa maman Daniela T. (page 13)

Photo : Simon B. Opladen

100 ans Pro Infirmis (pages 4 et 5)

Photos : archives Pro Infirmis, Keystone (1960), Björn Eric Lindroos, StAAG/RBA1-1-6609_1 (1940)

”
La vision de Pro Infirmis est celle d'une société inclusive, dans laquelle les personnes avec et sans handicap sont sur un pied d'égalité et participent pleinement à la vie politique, économique et sociale en Suisse.
“

Hier, aujourd'hui et demain



Adriano Previtali
Président de Pro Infirmis



Felicitas Huggenberger
Directrice de Pro Infirmis

Chères lectrices, chers lecteurs,

Il y a tout juste un an, nous avons été contraints de redoubler de créativité : d'une part, pour rester aux côtés des personnes en situation de handicap tout en respectant les règles de distanciation sociale pour lutter contre le coronavirus ; d'autre part, pour célébrer ensemble les 100 ans de notre organisation sous une forme alternative. Passons en revue cette année particulière.

Nous avons revisité nos 100 ans d'existence...

Le centenaire de Pro Infirmis a été l'occasion de nous remémorer les principaux jalons qui ont marqué l'histoire de notre organisation. Vous pourrez les visualiser sur la ligne du temps aux pages suivantes. L'événement dont nous sommes le plus fiers : la modification de nos statuts, qui ancre la participation des personnes en situation de handicap dans notre organisation et forme la base de notre nouvelle commission Participation et Inclusion.

... nous sommes restés proches de notre clientèle malgré la distance...

Les personnes en situation de handicap sont particulièrement touchées par la pandémie, et bon nombre d'entre elles font partie des groupes à risque. Ces circonstances particulièrement difficiles rappellent l'importance d'une société inclusive, dans laquelle les personnes précarisées ne sont pas laissées pour compte. À cet égard, Pro Infirmis a été plus sollicitée que jamais.

Grâce à la créativité et à l'engagement de notre personnel et de notre clientèle, il nous a été possible de maintenir nos prestations. Notre reportage sur l'accompagnement à domicile donne une idée de ce qu'a été notre travail pendant la pandémie.

... nous avons tapé du poing sur la table...

Sur le plan politique, nous nous sommes engagés aux côtés d'autres organisations du handicap afin de faire reconnaître les droits des personnes concernées. Nous avons aussi répondu à l'appel des parents et des proches qui, lors du confinement, se sont retrouvés d'un jour à l'autre privés de personnel de soin et de soutien.

... et nous avons progressé dans la récolte de fonds numérique...

En 2020, Pro Infirmis a mené ses premières campagnes de récolte de fonds numérique. À la page 17, vous en saurez plus sur notre « course aux dons » de Pâques et sur nos petits anges de Noël.

... ce faisant, nous sommes demeurés fidèles à notre vision d'une société inclusive.

Malgré la pandémie, nous avons pu réaliser une partie des festivités de notre centenaire : ainsi, des personnes avec et sans handicap se sont réunies, virtuellement ou en petit comité, pour mettre en place de nouveaux projets. Mais tout ne peut pas se faire à distance et nous avons dû reporter certains événements. Nous vous informons en détail sur ces projets aux pages 14 et 15.

Aux pages suivantes, nous passons en revue cette année particulière. Mais sans nous attarder trop longuement, car nous avons du pain sur la planche en 2021 !

Recevez nos cordiales salutations et nos meilleurs vœux de santé !

Felicitas Huggenberger

Adriano Previtali

Un siècle riche en changements de paradigme

En 100 ans, Pro Infirmis est passée d'une organisation faitière regroupant une dizaine d'institutions membres à la plus grande organisation spécialisée pour les personnes en situation de handicap et leurs proches. Durant tout ce

temps, l'organisation a posé nombre de jalons, et l'on ne compte plus les acquis dans le domaine social. Des acquis auxquels Pro Infirmis a grandement contribué.

1920

Création

Pro Infirmis voit le jour à Olten sous le nom d'Association suisse en faveur des Anormaux (ASFA). Elle soutient des associations et institutions qui s'engagent pour les personnes en situation de handicap, ainsi que des personnes concernées elles-mêmes. En 1935, elle complète son nom et s'intitule « Association suisse en faveur des Anormaux Pro Infirmis ». En 1946, elle supprime de sa raison sociale le terme « Anormaux », celui-ci étant de plus en plus critiqué. C'est en l'an 2000 que Pro Infirmis acquiert son nom actuel.



1940

Label de qualité ZEW0

Pro Infirmis est la cinquième organisation en Suisse à recevoir le label ZEW0 pour les organisations d'utilité publique récoltant des dons. La ZEW0 contrôle régulièrement les organisations certifiées : les donatrices et donateurs ont ainsi, aujourd'hui encore, la garantie que leurs contributions sont en de bonnes mains.



1960

Loi sur l'assurance-invalidité

Pro Infirmis siège dans les commissions chargées d'élaborer la loi sur l'assurance-invalidité (AI). Depuis, elle continue d'exercer son influence sur le développement de l'AI et évalue les effets des révisions. L'engagement de Pro Infirmis, qui, au départ, consistait surtout à offrir une aide matérielle, évolue vers le renforcement du soutien psychosocial des personnes en situation de handicap.



1935

Changements structurels

L'association, maintenant centralisée, devient nationale : dorénavant le secrétariat alémanique fait office de secrétariat central pour toute la Suisse, avec pour conséquence la suppression des secrétariats romand et tessinois. Afin d'offrir un soutien individuel et professionnel pour les personnes en situation de handicap, Pro Infirmis ouvre ses quatre premiers services sociaux – les futurs services de consultation – dans les chefs-lieux Aarau, Berne, Schaffhouse et Frauenfeld. Rapidement, d'autres suivent à Bellinzone, Fribourg, Neuchâtel, Genève et Lausanne.



1942

Revue de Pro Infirmis

Pro Infirmis publie pour la première fois une revue spécialisée. Jusqu'aux années septante, sa sortie est mensuelle, puis elle ne paraît plus que cinq fois par an jusqu'à sa suppression en 1999. Dans le premier numéro, Pro Infirmis défendra la liberté, le droit et l'humanité et s'opposera à la campagne du Troisième Reich qui visait à éliminer les « vies sans valeur ». Par la suite, la revue dénoncera à maintes reprises la politique d'Hitler.

À partir de 1980

Davantage d'autodétermination et d'inclusion

Pro Infirmis met en place et encourage diverses initiatives et prestations pour favoriser l'inclusion, l'autonomie et l'autodétermination des personnes en situation de handicap. En 1987, elle fonde la première école d'autonomie et, dans les années nonante, met sur pied les services d'assistance et de relève ainsi que le conseil en construction sans obstacles. Un changement de paradigme se dessine dans la perception des personnes en situation de handicap et dans l'approche sociopolitique du handicap.



À partir de 2004

Loi sur l'égalité et nouvelles offres

La loi sur l'égalité pour les handicapés, entrée en vigueur en 2004, a pour but de protéger les personnes en situation de handicap contre les discriminations et d'encourager leur autonomie et leur participation à la société. Pro Infirmis s'engage dans différents domaines, par exemple le monde professionnel et la mobilité. L'organisation développe constamment ses prestations : en 2004, elle étend son conseil social aux personnes ayant des troubles psychiques et, en 2006, leur offre l'accompagnement à domicile. À partir de 2006, Pro Infirmis introduit d'autres nouveautés, telles que le conseil en ligne, le service de promotion de l'auto-représentation et les Bureaux pour le langage simplifié.



2020

Centenaire et au-delà

Pro Infirmis garde la devise de son centenaire « L'avenir ne connaît pas d'obstacles » comme précepte pour ses activités futures. Dans cette optique, elle ancre la participation des personnes en situation de handicap dans ses statuts et fonde la commission Participation et Inclusion, qui commence son travail en 2021. Pro Infirmis dit dans ses principes directeurs : une société inclusive considère la diversité des êtres humains comme une richesse. Telle est notre vision.

À partir de 2001

Campagnes de sensibilisation

Les campagnes de Pro Infirmis s'affranchissent des conventions : le handicap n'est plus une déficience vue sous un aspect médical, mais est considéré comme une conséquence du contexte social et culturel. Les métaphores du handicap telles que la rose à la tige cassée, motif d'anciennes affiches, n'ont plus cours. À la place, le handicap est montré de manière explicite. Les personnes en situation de handicap posent avec fierté et assurance, en tant que membres à part entière de la société.



2014

Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées

Pro Infirmis prend activement part au processus de ratification de la convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées, en défend les dispositions et s'engage pour leur mise en œuvre. La convention constitue la base stratégique tant pour le développement du droit suisse pour l'égalité et contre la discrimination que pour une politique nationale cohérente du handicap.



Proches malgré la distance

Dans leur vie quotidienne, les personnes en situation de handicap ont souvent besoin des structures et du soutien offerts par les écoles, les homes et les ateliers. Pour beaucoup d'entre elles, le confinement a été très difficile, suscitant des angoisses et un fort sentiment d'isolement. Les directions cantonales de Pro Infirmis ont pris les devants en contactant leurs clientes et clients, afin de leur offrir un soutien. Elles ont cherché des solutions rapides et innovantes pour rester aux côtés des personnes en situation de handicap. Notre priorité : que ces dernières puissent continuer de compter sur nous, même dans cette situation extraordinaire.

La consultation sociale est le premier point de contact pour les personnes en situation de handicap et leurs proches. Divers thèmes sont abordés durant les entretiens : le quotidien avec un handicap, les assurances sociales, la gestion des finances, etc. Au début de la pandémie, nous avons créé une hotline pour offrir un soutien moral et expliquer les principales règles à observer. En cas de difficultés financières, nous avons cherché des solutions et – grâce aux dons reçus – avons pu offrir une aide directe pour répondre aux besoins urgents.

Services de courses, de transport et de livraison : nous avons rapidement mis sur pied un réseau d'assistantes et assistants sociaux et de bénévoles, par exemple pour conduire les personnes concernées chez le médecin, faire leurs courses ou les aider dans les tâches administratives.

Les bénéficiaires de **l'accompagnement à domicile** ont fait le ménage, cuisiné ou géré leurs finances en étant suivis par téléphone ou par appel vidéo. Parfois, une promenade en plein air suffisait pour leur changer les idées. Pour en savoir plus, lisez notre reportage aux pages 10–11.

Les intervenantes et intervenants du **service de relèvement** ont continué à décharger les proches des personnes en situation de handicap, en respectant des mesures de protection très strictes. Pour en savoir plus, rendez-vous à la page 13.

Bureau pour le langage simplifié

Les informations sur le coronavirus sont parfois trop compliquées pour être comprises par les personnes ayant une déficience intellectuelle. Les bureaux pour le langage simplifié de Pro Infirmis ont traduit en langue facile divers textes sur le sujet.

Prestations de Pro Infirmis



Consultation

La consultation sociale est une prestation gratuite qui constitue le premier point de contact pour les personnes en situation de handicap et leurs proches. La prestation comprend un conseil et un accompagnement dans différents domaines de la vie.

Nous avons réussi à continuer d'offrir nos prestations de conseil malgré les circonstances difficiles.

	2020	2019
Consultation sociale		
Personnes conseillées	26'200	25'900
Brefs conseils, y c. conseil en ligne		
Conseils*	171'100	188'000
Diffusion d'informations (PROSPREH)		
Renseignements*	28'500	33'400

*Consultations répétées et demandes de renseignements

225 800
consultations

Aide financière directe

Pro Infirmis apporte une aide directe aux personnes en situation de handicap confrontées à des difficultés financières. La pandémie n'a pas engendré une augmentation significative des besoins en matière d'aide directe par rapport à l'année précédente.

	2020	2019
Demandes approuvées	10'200	10'600
Aide directe (en millions de CHF)	15,2	15,1
Fonds provenant de tiers (en millions de CHF)	2,3	2,3

15,2 mio. CHF
Aide financière directe

Soutien administratif

Le soutien administratif vise à seconder les personnes en situation de handicap dans leurs tâches administratives.

	2020	2019
Clientes et clients	330	340
Heures de conseil	3'740	4'470

Accompagnement à domicile

La prestation Accompagnement à domicile aide les personnes en situation de handicap qui vivent dans leur propre logement à gérer leur ménage. Les mesures de protection contre le coronavirus nous ont contraints à réduire le nombre de visites. Pour en savoir plus, lisez notre reportage sur l'accompagnement à domicile.

	2020	2019
Personnes accompagnées	1'090	1'040
Total d'heures d'accompagnement	56'300	62'200

Conseil spécialisé en assistance

Le conseil spécialisé en assistance de Pro Infirmis s'adresse aux personnes en situation de handicap qui désirent engager des assistantes et assistants personnels pour vivre de manière autodéterminée. La majorité des personnes qui recourent à cette offre sont clientes de Pro Infirmis. Les besoins de conseil spécialisé en assistance et la complexité des thèmes abordés augmentent.

	2020	2019
Personnes conseillées	1'330	1'150
Heures de conseil	9'990	9'490

9990 h
Conseil spécialisé en assistance

Écoles d'autonomie

Les écoles d'autonomie offrent, pendant une période limitée, une structure d'habitation aux personnes en situation de handicap souhaitant acquérir les compétences nécessaires pour vivre de manière autonome. Le nombre de sites ayant baissé, ce sont aussi moins de personnes qui ont pu achever la formation.

	2020	2019
Personnes en formation	30	27
Personnes ayant achevé la formation	2	6
Nouvelles personnes en formation	8	14

Service de relève

Les services de relève épaulent les proches qui s'occupent d'une personne en situation de handicap. En 2020, en raison de la pandémie, nous avons pu fournir moins d'heures de relève et soutenir moins de familles. Pro Infirmis a dû réduire cette prestation en raison des mesures de protection contre le coronavirus ordonnées par les autorités durant la situation extraordinaire. Néanmoins, nous avons proposé d'autres formes de soutien aux personnes ayant besoin d'une relève.

	2020	2019
Familles/ménages soutenus	770	820
Heures de relève	69'000	91'800

69 000 h
pour décharger les familles

Centres de jour

Les centres de jour de Pro Infirmis offrent une occupation et des contacts sociaux aux personnes qui ne peuvent pas avoir d'activité lucrative en raison de leur handicap. Pro Infirmis a dû réduire cette prestation en raison des mesures de protection contre le coronavirus ordonnées par les autorités durant la situation extraordinaire. Néanmoins, nous avons proposé d'autres formes de soutien.

	2020	2019
Visiteurs et visiteuses	50	53
Jours de visite	4'710	5'570



Centres de formation continue

Les centres de formation continue proposent des cours attrayants pour des adultes ayant des déficiences intellectuelles ou des besoins particuliers en matière d'apprentissage.

En 2020, le nombre de cours et d'activités a dû être restreint en raison des mesures de protection contre le coronavirus.

	2020	2019
Participant·es et participant·s	1'870	2'610
Cours donnés	250	350

250 cours donnés pour les loisirs et la formation

Conseil en construction sans obstacles

Les services de conseil font la promotion d'un environnement accessible aux personnes en situation de handicap. Le nombre de consultations a augmenté en 2020 par rapport à l'année précédente, car les exigences de construction sans obstacles sont plus largement appliquées. En conséquence, un nombre croissant de professionnels ont eu recours à la prestation.

	2020	2019
Heures de conseil	9'670	9'110

Eurokey

Le système de clé eurokey permet d'utiliser des installations accessibles en Suisse et dans certains pays d'Europe.

La nécessité de ce système est établie. En 2020, le nombre de nouvelles installations était plus élevé qu'en 2019. En revanche, la mobilité générale étant entravée à cause de la pandémie, le nombre de clés distribuées a diminué.

	2020	2019
Installations équipées du système eurokey	3'040	2'850
Nouvelles clés distribuées	1'320	1'760

Données numériques d'accessibilité

Les indications sur l'accessibilité des lieux publics (points of interest, POI) sont publiées sur des portails en ligne, ce qui facilite la mobilité des personnes en situation de handicap.

En 2020, moins de POI ont été saisis, car de nombreux lieux publics étaient fermés à cause de la pandémie.

	2020	2019
Nombre de POI saisis	1'231	1'797

Bureau pour le langage simplifié

Le bureau pour le langage simplifié traduit des textes en langue facile à comprendre et les fait contrôler par des personnes ayant une déficience cognitive.

	2020	2019
Heures de travail	3'280	3'700



Eric F. aime l'action et son petit chez-soi

« Celle-là est pour la poubelle, hein ? » demande Margit P., tendant à Eric F. une chaussette orpheline avec un trou. « Oui, il y en a déjà quelques autres », plaisante le jeune homme en montrant un tas de chaussettes dépareillées menacées du même destin.

Le trentenaire vit depuis trois ans dans un appartement ancien. Il est employé comme logisticien par la fondation Brüggli à Rorschach. Quand il fait beau, il va au travail en moto. Dans son temps libre, il aime jouer au badminton et à des jeux de rôles sur ordinateur. Il aime aussi les langues étrangères et a appris l'anglais et un peu de japonais.

Eric F. a une déficience intellectuelle et a besoin d'aide pour certaines tâches. Margit P. est son accompagnante. Elle a travaillé dans le secteur hôtelier avant de suivre une formation complémentaire et de postuler chez Pro Infirmis, où elle intervient comme accompagnante à domicile depuis 2 ans.

En ce moment, Margit P. vient une heure toutes les deux semaines. De temps en temps, sa visite est consacrée à une tâche précise. Récemment, Eric F. a fait le tri de ses habits avec son aide. « Eric fait aussi certaines choses tout seul, ou du moins les inscrit sur sa liste to do ». Eric F. rit en entendant ça.

Assis à la table de la cuisine, ils passent le courrier en revue. « Ça c'est une facture », dit Eric F. en montrant la lettre à Margit P. Il la met de côté, car il a un curateur pour l'aider avec ses finances. Une fois les tâches administratives liquidées, ils sortent les poubelles.

Pendant le confinement, ils se sont beaucoup téléphoné. « Je montrais mon appartement à Margit par vidéo. J'ai un peu négligé certaines choses, mais je suis aussi devenu plus autonome », estime Eric F. Il a de la chance : Margit P. peut de nouveau venir le voir, car il ne fait pas partie d'un groupe à risque. Si c'était le cas, les visites seraient exclues.

« En ces temps de pandémie, la solitude est un gros problème », fait remarquer Margit P. Eric F. regrettait particulièrement de ne pas pouvoir rendre visite à son filleul et à sa meilleure amie, qui habitent en Allemagne. Lorsqu'on lui demande ce qu'il fera une fois la pandémie terminée, Eric F. répond en montrant son t-shirt qui arbore : Silver Star – Europa Park. Pour aller sur ces montagnes russes, il faut avoir les nerfs solides ! « Je ne rate pas une seule des attractions », s'exclame fièrement Eric F.

Nous lui souhaitons un avenir radieux, avec de belles envolées sur les montagnes russes.



Pro Infirmis ancre l'inclusion dans ses statuts

La 101^e assemblée des délégués a approuvé une modification des statuts de Pro Infirmis qui garantit l'inclusion systématique des personnes en situation de handicap dans notre organisation.

Pro Infirmis s'engage pour l'application de la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées (CDPH). Elle vise en particulier à réaliser la participation des personnes en situation de handicap selon la CDPH.

Nouvelle commission Participation et Inclusion

Cette modification des statuts a ouvert la voie à la création d'une commission pour la participation et l'inclusion au niveau du Bureau. Cette commission est composée de deux membres du Bureau et de six autres personnes au maximum, toutes en situation de handicap. Pour recruter de nouveaux membres, nous avons diffusé un petit film réalisé selon les normes d'accessibilité, dans lequel des personnes en situation de handicap exprimaient leur vision de la participation. Les informations relatives à notre procédure de recrutement étaient détaillées sur notre site internet. Notre appel a été entendu : nous avons reçu 46 candidatures. Les nouveaux membres seront élus en avril 2021 par une commission de recrutement spéciale.

”
En créant la commission Participation et Inclusion, nous garantissons la participation des personnes en situation de handicap au sein de Pro Infirmis.“

**Felicitas Huggenberger,
directrice de Pro Infirmis**

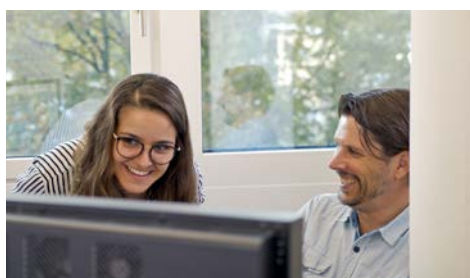


De la prise en charge à l'empowerment

Le 3 décembre, le Bureau fédéral de l'égalité pour les personnes handicapées a tenu un colloque intitulé « Participer, une chance pour toutes et tous » à Bienne. À cette occasion, notre directrice Felicitas Huggenberger a expliqué que les activités inclusives de Pro Infirmis représentent un changement de paradigme en faveur de l'autodétermination et de la participation.

« En 2014, en signant la Convention de l'ONU, la Suisse s'est engagée à promouvoir une société inclusive. Pour ce faire, nous avons besoin de changer les mentalités et d'abandonner l'idée que les personnes en situation de handicap doivent être prises en charge. »

Felicitas Huggenberger



Les proches aidants toujours sur la brèche



Lorsque le confinement a été déclaré, des écoles, des homes, des ateliers et d'autres structures de jour ont fermé subitement. Certaines personnes ont dû prendre des jours de vacances, des congés non payés – voire démissionner – afin de s'occuper d'un proche en situation de handicap. Il existe certes une allocation pour perte de gain due au coronavirus, mais seulement pour les parents d'enfants de moins de 12 ans. La Communauté d'intérêts Proches aidants (CIPA) – Pro Infirmis est un de ses membres fondateurs et siège au Comité – a demandé au Conseil fédéral d'étendre le droit à cette allocation aux proches aidants d'adultes en situation de handicap.

Le Conseil des États a répondu à cette demande, déposée dans un postulat, le 21 septembre 2020 :

En 2021, la loi fédérale sur l'amélioration de la conciliation entre activité professionnelle et prise en charge de proches sera mise en œuvre en deux temps.

- 1) Le 1^{er} janvier 2021, seront concrétisées les mesures relatives aux absences de courte durée, l'extension du droit aux bonifications pour tâches d'assistance de l'AVS et l'adaptation des dispositions financières.
- 2) Le 1^{er} juillet 2021, le congé payé pour les parents d'enfants gravement atteints dans leur santé ou accidentés entrera en vigueur.

En revanche, notre demande d'autoriser l'indemnisation des proches avec la contribution d'assistance de l'AI pendant la pandémie n'a malheureusement pas été acceptée.

Nous disons « Merci ».

Le 30 octobre, journée internationale des proches aidants, Pro Infirmis a honoré le travail inlassable de ces proches, dont le nombre est estimé à 1,9 million en Suisse.

Genève donne une voix aux sans-voix

Dans son vote du 29 novembre 2020, le peuple genevois a approuvé à près de 75 % l'exercice des droits politiques par les personnes ayant une déficience intellectuelle ou des troubles psychiques. Tous les Genevois et Genevoises, même sous curatelle, peuvent désormais exercer leurs droits politiques à l'échelon cantonal et communal.

« Je suis fière que Genève montre la voie en permettant aux personnes en situation de handicap d'exercer pleinement leurs droits politiques »,

se réjouit Véronique Piatti-Bretton, directrice cantonale de Pro Infirmis Genève.

Jusqu'à présent, la Confédération et les cantons refusent d'accorder le droit de vote et d'éligibilité à une partie de la population : les personnes soumises à certaines formes de curatelle sont exclues des votations et des élections.



#CommeToiEtMoi

Une campagne aux accents « vintage »



Kathrin et Niklas, inséparables. Autrefois comme aujourd'hui.
#CommeToiEtMoi

pro infirmis

Pour sa campagne de sensibilisation annuelle, Pro Infirmis a reproduit un phénomène en vogue sur les médias sociaux, qui consiste à se photographier en reproduisant le décor et la situation d'une de ses photos d'enfance. Jusque-là, ce phénomène ne semblait pas inclure les personnes en situation de handicap. Qu'à cela ne tienne...

Répondant à notre appel, des personnes en situation de handicap nous ont envoyé des photos emblématiques de leur enfance.

Pour huit d'entre elles, nous avons reproduit la scène en studio avec un photographe professionnel. Les affiches réalisées à partir de ces photos revisitées ont été placardées dans toute la Suisse. Pour compléter cette campagne, nous avons publié sur notre site internet les interviews des protagonistes ainsi qu'une galerie des montages photo partagés sur les réseaux sociaux par des personnes en situation de handicap.

Parallèlement aux affiches, Pro Infirmis a mené sa première campagne interactive sur les réseaux sociaux, faisant appel à la solidarité des internautes. Les utilisatrices et utilisateurs de Facebook et d'Instagram étaient invités à ajouter le hashtag #Commetoietmoi sur leur photo de profil pour signifier leur

soutien à une société inclusive. Un badge #Commetoietmoi pouvait aussi être commandé auprès de Pro Infirmis.

Cette campagne, qui a atteint près de 2 millions de personnes, a été un vrai succès. Nous avons reçu de nombreux e-mails de personnes avec et sans handicap qui étaient très touchées par notre initiative.



Les moments marquants de notre centenaire



#Allinclusive : un vlog par et pour les personnes en situation de handicap



Dans notre série de blogs vidéo trilingue intitulée #Allinclusive, des présentatrices et présentateurs en situation de handicap ont sillonné la Suisse pour interviewer d'autres personnalités ayant un handicap. Ces petits films nous montrent la Suisse sous un angle différent. Les vlogs alémaniques ont été diffusés en été. En raison de la pandémie, la suite des tournages a pris du retard : l'édition romande a suivi en décembre, et l'édition tessinoise est prévue au printemps 2021.

”
Les plus beaux moments sont ceux de la rencontre et de la découverte
“

Caroline Bossy,
animatrice des vlogs romands

Cyathlon 2020 : au carrefour de l'éthique et de la technologie



Le 29 octobre, dans le cadre du Cyathlon 2020, une discussion intitulée « La technologie au service de l'inclusion – l'avenir ne connaît-il pas d'obstacle ? » a été retransmise en direct de l'EPFZ. Quels sont les apports de la technologie pour les personnes en situation de handicap ? Quels sont les inconvénients ? Ces questions ont été débattues par Dorothea Baur, spécialiste de l'éthique, Roger Gassert, professeur EPF, Thomas Krieg, pilote Cyathlon, et Adriano Previtali, président de Pro Infirmis. Alex Oberholzer animait les débats. Un forum de discussion en ligne permettait aux auditeurs et auditrices de poser leurs questions.

”
Je vaudrais moins que les autres en fauteuil roulant ?
“

Adriano Previtali,
Président de Pro Infirmis,
interpelle l'assistance.

Ce n'est que partie remise

Deux événements qui n'ont pas pu avoir lieu ont été détachés des festivités du centenaire, mais garderont la devise « L'avenir ne connaît pas d'obstacle » :

Festival « politinclusive » : cet événement vise à donner aux personnes en situation de handicap les moyens de s'engager en politique.

L'événement sur la Place fédérale se veut une occasion de rencontres et d'échanges : les personnes en situation de handicap endosseront le rôle d'expertes. Elles informeront le public sur les revendications politiques actuelles et animeront des tables rondes réunissant des acteurs politiques, des personnes concernées et des spécialistes.



La récolte de fonds numérique se diversifie

La crise du coronavirus a été l'occasion d'enrichir notre expérience dans le domaine de la récolte de fonds numérique. De nombreuses personnes, confinées chez elles, ont choisi le don en ligne comme manière simple et rapide de manifester leur solidarité. Nous avons alors inauguré nos premières campagnes numériques. Globalement, le volume des dons en ligne a augmenté en Suisse en 2020 – pour Pro Infirmis également.

« Course aux dons » pour Pâques

« La situation actuelle est un défi pour tout le monde. Mais elle l'est tout particulièrement pour les personnes en situation de handicap. » La vidéo de notre première campagne de dons en ligne commençait par ce message de notre directrice, Felicitas Huggenberger.

Pendant le premier confinement, Pro Infirmis a lancé une « course aux dons ». L'objectif était de récolter, sur une courte période, un maximum de dons en faveur des personnes en situation de handicap. Cette campagne a été diffusée au moyen d'une newsletter électronique et sur les médias sociaux. Nous avons publié des témoignages de personnes en situation de handicap qui, en raison du confinement, n'avaient plus les moyens de structurer leurs journées, et montré comment Pro Infirmis intervenait. Sur notre site internet, un baromètre des dons affichait la somme récoltée en temps réel.

Cette campagne nous a permis de récolter 60 000 francs et, dans la foulée, d'atteindre de nouveaux donateurs et donatrices. Nous avons tiré un bilan positif et constaté que, même en période de crise, nous pouvions inciter les gens à aider financièrement les personnes en situation de handicap. C'est sur ces bases que nous voulons développer nos produits.

La campagne des petits anges : une récolte de plumes symboliques

En 2020, Pro Infirmis a lancé sa première campagne de Noël en ligne. Pendant la période de l'Avent, nous avons diffusé un petit film d'animation qui racontait l'histoire d'Anna, un ange pas tout à fait comme les autres : ses ailes étaient de taille différente. Par cette symbolique, nous voulions montrer les difficultés auxquelles les personnes en situation de handicap sont confrontées au quotidien. Nous avons diffusé ce conte de Noël un peu particulier en français, allemand et italien sur une page internet créée pour l'occasion. Pour faire le lien avec la réalité, la page « Nous sommes tous Anna » présentait l'histoire de plusieurs enfants que Pro Infirmis accompagne depuis des années. La campagne a été largement diffusée par la newsletter, sur les médias sociaux et au moyen d'annonces Google. En remerciement, les donatrices et donateurs recevaient un petit livret avec l'histoire d'Anna. Cette campagne a porté ses fruits et nous ne manquerons pas de confier une nouvelle mission à Anna l'année prochaine.



Merci beaucoup pour votre soutien !

En 2020, Pro Infirmis a pu compter sur les dons de particuliers, de fondations et d'entreprises. Pro Infirmis tient à remercier tous ses donateurs et donatrices, ses marraines et parrains, ses membres promoteurs et ses partenaires. Nous mentionnons en particulier la Chaîne du bonheur, grâce à laquelle une aide précieuse a pu être offerte lors de la première vague de la pandémie.

Les produits des dons constituent environ un cinquième des revenus totaux de Pro Infirmis. Sans la générosité de ses donatrices et donateurs, Pro Infirmis ne pourrait pas continuer à offrir gratuitement la majorité de ses prestations.

Durant l'exercice, il était difficile d'estimer l'influence qu'aurait la pandémie sur les dons. Nous sommes d'autant plus heureux que les dons individuels, les parrainages et les contributions de promotion soient légèrement supérieurs à 2019.

Malheureusement, les apports des legs et successions ont baissé d'environ un quart par rapport à l'année précédente. Mais cette diminution a été compensée par les bons résultats de la récolte de fonds auprès des fondations, grâce notamment à la bonne collaboration avec la Chaîne du bonheur.

Nous vous remercions chaleureusement de votre générosité et de votre solidarité envers les personnes en situation de handicap pendant cette année difficile. Votre soutien a été essentiel pour le travail de Pro Infirmis.

Pouvoirs publics

Afin que Pro Infirmis puisse continuer à fournir ses principales prestations gratuitement, elle reçoit également une aide financière de la Confédération. La contribution de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) couvre environ 53 % des coûts de ces prestations. Les apports des cantons et des communes se sont élevés à 17 % des produits en 2020. Par ailleurs, le Bureau fédéral de l'égalité pour les personnes handicapées (BFEH) a participé au financement de plusieurs projets.

”

Nous avons une obligation d'être solidaires, afin de promouvoir la pleine participation de toute personne à la société et le développement social. “

**Kristian Jebsen, président de la
Kristian Gerhard Jebsen Foundation**

Fondations et entreprises

Pro Infirmis est reconnaissante des nombreux dons de fondations et d'entreprises. Nous saluons l'engagement social de ces partenaires et les remercions chaleureusement pour leur soutien de longue date. Les fondations et entreprises suivantes ont versé en 2020 un montant de Fr. 10 000 ou plus pour soutenir les projets et les prestations de Pro Infirmis et souhaitent être mentionnées nommément :

- Adele Koller-Knüsli Stiftung
- Credit Suisse Foundation
- Ebnet-Stiftung
- Ernst Göhner Stiftung
- Däster-Schild Stiftung
- Chaîne du Bonheur
- Coopérative IGORA*
- Institut Rhätia
- Kessler & Co. SA
- Kristian Gerhard Jebsen Foundation
- Fondation Denk an mich
- Fondation Sanitas Davos
- UPC Suisse Sàrl
- Banque cantonale de Zurich

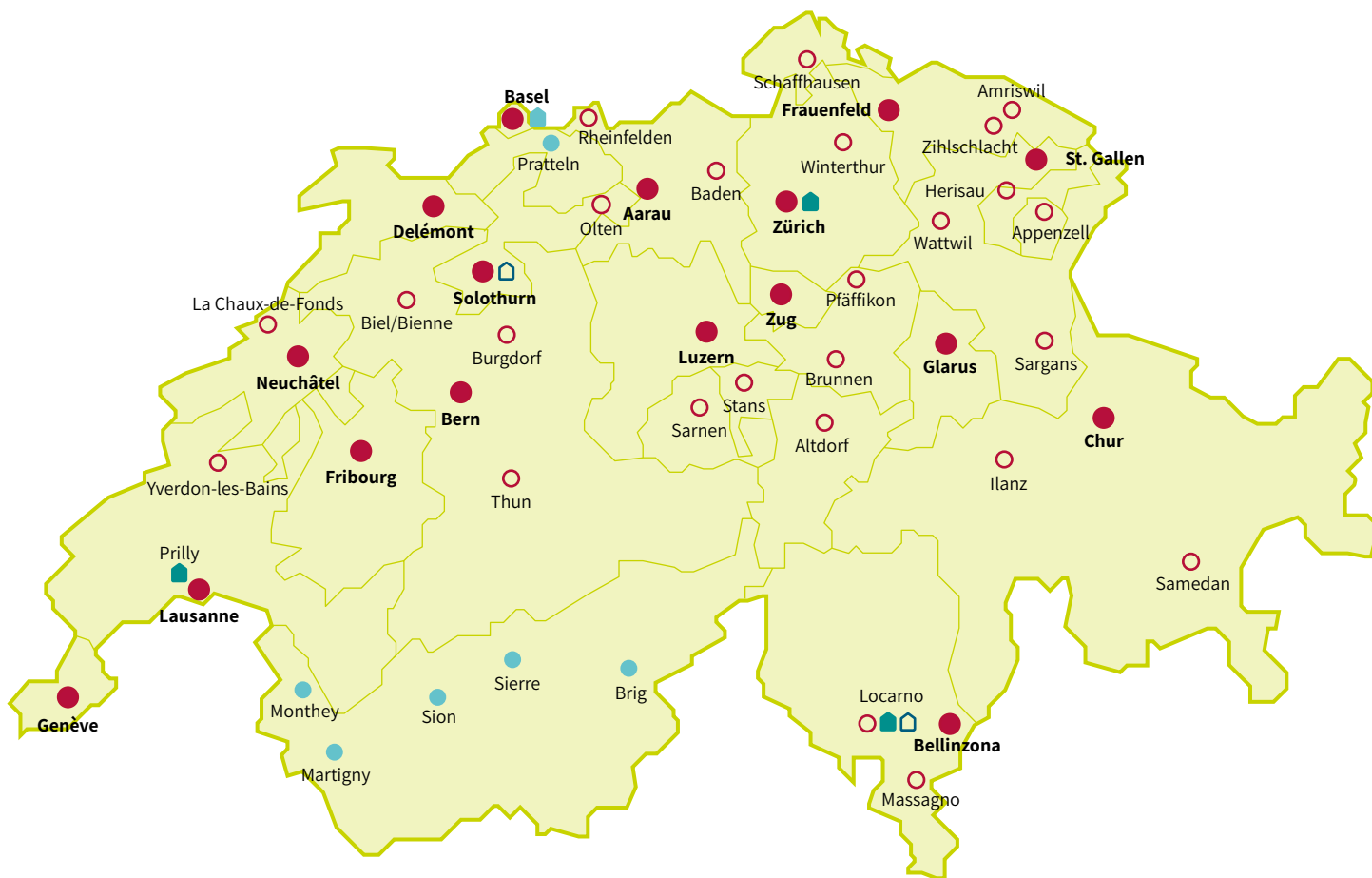
* somme donnée par des collecteurs d'aluminium de toute la Suisse

Faits et chiffres

	2020	2019
Bilan (en millions de CHF)		
Actifs circulants	87,3	88,0
Actifs immobilisés	32,1	31,6
Total des actifs	119,4	119,6
Capital étranger	14,6	13,6
Capital des fonds affectés	38,0	39,0
Capital de l'organisation	66,8	67,0
Total des passifs	119,4	119,6
Compte d'exploitation (en millions de CHF)		
Produits de la récolte de fonds	19,9	19,7
Subventions AI	54,1	54,8
Produits des prestations	8,3	9,9
Subventions Confédération, cantons et communes	17,1	16,0
Autres produits d'exploitation	3,2	3,9
Total des produits d'exploitation	102,6	104,3
Charges de personnel	-70,1	-70,8
Charges pour clients et organisations du handicap	-27,0	-28,2
Autres charges d'exploitation	-9,6	-9,5
Amortissements	-1,5	-1,3
Total des charges d'exploitation	-108,2	-109,8
Résultat d'exploitation	-5,6	-5,5
Résultat non opérationnel	5,4	11,5
Résultat annuel avant attribution/prélèvement sur capital de l'organisation	-0,2	6,0
Personnel		
Total collaboratrices et collaborateurs	1'626	1'760
Collaboratrices et collaborateurs rémunérés au mois	691	674
Équivalent en postes à plein temps	494	487
Collaboratrices et collaborateurs rémunérés à l'heure	935	1'086
Équivalent en postes à plein temps	108	132
Personnes actives à titre honorifique dans les comités cantonaux (au 31.12)	116	130
Directions cantonales	15	15
Services de consultation	53	53
Récolte de fonds (en millions de CHF)		
Produits des dons	19,9	19,7
Charges de la récolte de fonds	5,3	5,4
Rémunérations et indemnités (en kCHF)*		
Masse salariale des 6 membres de la Direction	1'010	1'070
Rapport entre le salaire le plus bas et le plus élevé	1:3,8	1:3,7
Indemnités aux membres du Bureau	69	50
Dont indemnités au président	12	8

* Les indemnités sont fixées conformément aux directives de la ZEWO.

Vous pouvez commander le rapport financier détaillé à l'adresse contact@proinfirmis.ch ou le télécharger depuis www.proinfirmis.ch.



L'interlocutrice privilégiée pour les personnes en situation de handicap en Suisse.

Pro Infirmis dispose de services de consultation dans toute la Suisse. Elle soutient les personnes en situation de handicap et leurs proches.

Association d'utilité publique ayant son siège à Zurich, Pro Infirmis est politiquement indépendante et confessionnellement neutre. Par ses prestations, elle encourage l'autonomie et l'autodétermination des personnes en situation de handicap.

- Directions cantonales et services de consultation
- Services de consultation
- Services de consultation des organisations partenaires
- Écoles d'autonomie
- Centres de jour

Bureau

Président

Adriano Previtali (depuis 2004, 5^e mandat)

Prof. Dr. iur. Université de Fribourg

Membre du conseil de fondation de la Fondation Charlotte Olivier, Fribourg ; membre du conseil de l'Institut du droit de la santé de l'Université de Neuchâtel

Co-vice-présidente

Sandra Hügli (depuis 2018, 1^{er} mandat)

Conseillère en relations publiques avec diplôme fédéral

Présidente de Entlastungsdienst Schweiz – Kanton Zürich, Zurich ; partenaire, direction polsan SA

Co-vice-président

Christian Lohr (depuis 1999, 6^e mandat)

Conseiller national, journaliste/chargé de cours

Membre de la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil national (CSSS-CN) ; co-président de l'intergroupe parlementaire pour les questions relatives aux personnes handicapées ; membre du conseil de fondation de la Fondation Profil – travail & handicap, Zurich ; président d'honneur de PluSport Sport Handicap Suisse

Membres

Jean-Pierre Bringen (depuis 2018, 1^{er} mandat)

Docteur ès sc. écon. de l'Université de Fribourg

Président de la fondation Emera, Sion
Directeur général du groupe Bringen, Viège

Hans-Peter Egli (depuis 2018, 1^{er} mandat)

Organisateur avec brevet fédéral

Délégué de la direction scolaire de la Haute école OST ; swissuniversities – chambre des hautes écoles spécialisées : KFR Kommission Finanz- und Rechnungswesen, président Agence Innosuisse, membre du groupe de travail ; SWITCH, membre du Comité du conseil de fondation ; membre du conseil de fondation de la Fondation Profil – travail & handicap, Zurich

René Knüsel (depuis 2020, 1^{er} mandat)

Prof. hon. Dr. Sc. pol. Université de Lausanne

Expert du Conseil de direction du PNR 76 « assistance et coercition » du FNS ; membre de divers conseils de fondation et d'association dans le domaine du social

Hans Cedric Künzle (depuis 2013, 2^e mandat)

Docteur en droit, indépendant

Vice-président du conseil d'administration d'Helvetia Assurances ; Membre des conseils d'administration de CSS Versicherungen,

Canopus Reinsurance et Canopus Holding ; président d'Unicef Suisse ; membre du conseil de fondation de MyHandicap

Manuela Leemann (jusqu'au 17.9.2020)

Maître, lic. en droit, Master of Laws

Députée au parlement du canton de Zoug
Conseillère communale de la Ville de Zoug

Laura Sadis (depuis 2018, 1^{er} mandat)

Lic. sc. écon.

Ancienne conseillère d'État du Canton du Tessin et ancienne conseillère nationale ; membre du Comité international de la Croix-Rouge, Genève ; membre de divers conseils de fondation et conseils d'administration

Direction

Directrice

Felicitas Huggenberger

Lic. en droit, préside la Direction

Cheffe du département Direction et Personnel

Directeur suppléant

Urs Dettling

Lic. en droit ; chef du département Politique sociale et Organisation faîtière

Daniel Janett (depuis le 1.12.2020)

Sociologue et Executive MBA HSG ; chef du département Prestations de services Suisse alémanique

Susann Egli (jusqu'au 30.6.2020)

Assistante sociale diplômée ES ; cheffe du département Prestations de services Suisse alémanique

Renato Denoth

Lic. sc. écon. de l'Université de Saint-Gall (HSG)
Chef du département Finances et Informatique

Benoît Rey

Assistant social diplômé de l'Université de Fribourg
Chef du département Prestations de services Suisse romande et Tessin

Susanne Stahel

Dipl. en sciences de la communication et des médias de l'Université de Fribourg ; MAS in Applied Ethics MAE
Cheffe du département Communication et Récolte de fonds

Comités cantonaux

Argovie-Soleure

Président :

Kurt Wiedemeier, dr ès lettres

Membres :

René Bräm
David Burgherr-Plüss
Fabia Gervasoni
Guido Gervasoni, lic. en droit
Daniel Ragaz, lic. en droit
Stephanie Ritschard
Bettina Talamona
Felix Wettstein, Prof. FH

Bâle

Président :

Ernst Davatz

Membres :

Esther Brogli Müller
Regine Ernst
Roger Fürst
Christine Lindt
Walter Reinhard
Carmen Ronco

Berne

Présidente :

Sarah Schläppi, lic. en droit

Membres :

Etienne Broglie
Manuel Moser, dr en méd.
Bruno Riva
Hanspeter von Bergen
Christoph Wyttenbach

Fribourg

Président :

Benoît Sansonnens, M^e

Membres :

Andrea Burgener Woeffray
Carole Collaud
Monica Fasani Serra
Patrick Monney
Jean-Luc Mossier
Rémy Noël
Nicolas Vial, dr en méd.

Genève

Président :

Nicolas de Tonnac,
dr en méd.

Membres :

Sylvie Buhagiar Benarrosh,
M^e, lic. en droit, Master of
Laws
Marianne Caflisch, dr en méd.
Frédéric Delatena, M^e, notaire
Philip Gordon-Lennox,
lic. en lettres
Anne Perrier
Richard-Claude Sadoune,
ingénieur

Glaris

Président :

Fridolin Luchsinger

Membres :

Lukas Beerli
Susanne Gasser
Vital Hauser, dr en méd.
Hansjürg Rhyner, M^e,
Master of Laws
Prospero Trovato

Grisons

Président :

Martin Candinas, conseiller
national

Membres :

Sabrina Amstutz
Larissa Margot Bieler
Karin Caviezel, lic. en droit
Monika Lorez-Meuli
Edith Oechsli, dr en méd.
Margrit Salis
Ernst Sax, lic. en droit
Ursin Widmer

Jura

Président :

Patrick Ballaman

Membres :

Patricia Boillat, M^e
Madeleine Brêchet
Danièle Chariatte-Courbat
Philippe Faivet
Radenko Mijanovic

Lucerne, Obwald et Nidwald

Président :

Jim Wolanin-Stämpfli

Membres :

Bernhard Achermann
Sara Agner
Claudia Huser Barmettler
Christine Kaufmann-Wolf
Hannes Koch
Erika Liem Gander
Roger Suter
Walter Wyrsh-von Wyl

Neuchâtel

Présidente :

Gigliola Favre

Membres :

Jean-Claude Berger
Didier Boillat
Claude Grimm
Grégory Jaquet
Claire-Lise Schwaar

St-Gall-Appenzell

Président :

Manfred Dähler, lic. en droit

Membres :

Thomas Bodenmann,
dr en méd. FMH
Leo Coray
Monika Eugster-Sutter
Julian Heeb

Tessin

Président :

Paolo Rimoldi

Membres :

Luca Beretta Piccoli
Nicola Keller
Michele Mainardi
Luisa Ongaro Mengoni
Remo Semmler
Lorenza Stanga-Gini

Thurgovie-Schaffhouse

Président :

Christian Lohr, conseiller
national

Membres :

Ulrich W. Böhni, dr en méd.
Iren Eichenberger
Martin Keiser, M^e,
lic. en droit
Hedy Mannhart
Sabina Peter Köstli
Armin Schmidlin
Brigitte Späth, dr ès sc. pol.

Uri-Schwytz-Zoug

Présidente :

Manuela Leemann, M^e, lic. en
droit, Master of Laws

Membres :

Alberto Casco
Daniel Reichmuth
Patrick Röösl
Filomena Russo
Martin Scotoni, dr en méd.
FMH
Regula Töndury-Ruppli

Vaud

Président :

Nicolas Leuba

Membres :

Katia Horber-Papazian, prof.
Daniel Laufer, dr en méd.
Christian Terrier, notaire
Nicolas Walther

Zurich

Présidente :

Pearl Pedergrana

Membres :

Bruno Binz
Thomas Bolliger
Oskar Denzler, dr en méd.
Kurt Pfändler, M^e, lic. en droit
Silvia Seiz-Gut

Membres collectifs

AES, Arbeitsgemeinschaft Ess-Störungen, Zürich

agm, Association Genevoise des Malentendants, Genève

APW, Arbeitsgemeinschaft pro Wahrnehmung, St. Gallen

Architecture sans obstacles – le centre spécialisé suisse

Entlastungsdienst Ostschweiz, Gossau

Entlastungsdienst Schweiz, Aargau-Solothurn, Aarau

Entlastungsdienst Schweiz, Kanton Bern, Bern

Entlastungsdienst Schweiz, Kanton Zürich, Zürich

Fachstelle Autismushilfe, Ostschweiz, St. Gallen

Fondation Emera, Sion

forum écoute, Fondation romande des malentendants, Lausanne

Frauenzentrale Haushilfe- und Entlastungsdienst, St. Gallen

Ligue suisse contre l'épilepsie, Zurich

Murg-Stiftung, Littenheid

Nathalie Stiftung, Gümligen

pro audito Schweiz, Organisation für Menschen mit Hörproblemen, Zürich

SAL, Schweiz. Arbeitsgemeinschaft für Logopädie, Zürich

Sonos, Schweiz. Hörbehindertenverband, Winterthur

Stiftung Arkadis, Olten

Stiftung Mosaik, Pratteln

Stiftung Rheinleben, Basel

UCBA, Union centrale suisse pour le bien des aveugles, St-Gall

Zentrum Selbsthilfe, Basel

Représentation dans des organisations et affiliation

Pro Infirmis est représentée dans des organisations nationales et internationales

Représentation dans les instances dirigeantes de

- Association « Suisse sans obstacles »
- Communauté d'intérêts proches aidants IGAB-CIPA-CIFC
- CSIAS, Conférence suisse des institutions d'action sociale
- Fondation Profil – travail & handicap
- FSCMA, Fédération suisse de consultation en moyens auxiliaires pour personnes handicapées et âgées
- Inclusion Handicap
- Réseau Construction sans obstacles

Affiliation

- Alliance pour une éducation sexuelle en Suisse
- Association de soutien à « bidok », Autriche (bibliothèque virtuelle pour l'intégration et l'inclusion)
- Association de soutien à « sozialinfo.ch »
- Association LEA « Living Every Age »
- Charte Aide sociale Suisse
- Charte pour la prévention des abus sexuels, de la maltraitance et d'autres formes de violation de l'intégrité
- Fédération suisse du tourisme
- Fondation Zewo, Service suisse de certification pour les organisations d'utilité publique collectant des dons
- FSEA, Fédération suisse pour la formation continue
- GSR, Groupe Suisse de Travail pour la Réadaptation
- Koordination Schweiz (droit des assurances sociales et droit de coordination)
- KPGH, Conférence des présidentes et des présidents des grandes œuvres d'entraide
- proFonds, Association faîtière suisse des fondations et des associations d'utilité publique
- Réseau Case Management Suisse, HES Lucerne
- Réseau Santé Psychique Suisse
- RI Rehabilitation International
- SSUP, Société suisse d'utilité publiques

Organe de révision

Convisa Revisions AG

Herrengasse 14, 6431 Schwyz



Nous remercions

les donatrices et donateurs,

les entreprises partenaires,

les fondations donatrices,

l'Office fédéral des assurances sociales,

le Bureau fédéral de l'égalité pour
les personnes handicapées,

les cantons et les communes

pour leur soutien généreux à nos
prestations et projets.

Impressum :

Rédaction et édition

Pro Infirmis

Feldeggstrasse 71, 8008 Zurich

Tél. : 058 775 20 00

contact@proinfirmis.ch

CCP 80-22222-8

IBAN CH96 0900 0000 8002 2222 8

www.proinfirmis.ch

